

DELIBERATION N°30/2020

Le **Mardi 10 mars 2020** à 10h30, le Conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier Local de la Savoie, légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux de l'EPFL sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LÉOUTRE.

Date de convocation : 27/02/2020

Nombre de membres en exercice : 26

ADHERENTS	Nom du titulaire	Présent	Pouvoir	Excusé/Absent	Nom du suppléant	Présent
CA GRAND CHAMBERY	CAILLE Louis	x			ROUTIN Anne	
	DARVEY Albert		x		ESQUEVIN Jérôme	
	DULLIN Xavier		x		DYEN Michel	
	LEOUTRE Jean-Marc	x			BRET Frédéric	
	VALLIN-BALAS Florence	x			CHAPPUIS Catherine	
CC CŒUR DE SAVOIE	COVAREL Eric			x	CARREL Henri	
	PILARD Etienne			x	DESCHAMPS-BERGER Richard	
CC YENNE	VERRON Frédéric	x			CHAPEAU Christian	
CA ARLYSERE	CRESENS Annick			x	TORNIER Xavier	
	GAUDIN François			x	ROTA Michel	
	GARZON Philippe	x			GIORIA Mireille	
CC VAL GUIERS	GUIGUE Gilbert	x			CAGNIN Georges	
CC LAC AIGUEBELETTE	ZUCCHERO pascal			x	MARTIN Jean-Pierre	
CC CŒUR DE CHARTREUSE	SEJOURNE Denis	x			CATTANEO Myriam	
GRAND LAC -CA LAC DU BOURGET	CASANOVA Corinne	x			ROGNARD Olivier	
	CROZE Jean-Claude			x	COUDURIER Fabien	
	GRANGE Yves	x			GELLOZ Bernard	
CC CANTON DE LA CHAMBRE	BAUDIN Jean	x			CHEVALLIER Monique	
CC CŒUR DE MAURIENNE ARVAN	MARGUERON Jean-Paul	x			BALMAIN Robert	
CC PORTE DE MAURIENNE	GENON Hervé			x	REFFET Patrick	
CC CŒUR DE TARENTEISE	DANIS Georges			x	SILVESTRE Maxime	
CC HAUTE MAURIENNE-VANOISE	RAFFIN Jean-Claude			x	BUTTARD Jean-Marc	
CC HAUTE TARENTEISE	PENNA Jean-Luc	x			PASCAL-MOUSSELARD Gaston	
COLLEGE SPECIAL (Communes isolées)	BOUTY GEORGES	x			BLANC Henri	
REGION	BONNIVARD Emilie		x			
DEPARTEMENT	FAVETTA-SIEYES Christelle				MITHIEUX Lionel	x
TOTAL		13	3	9		
TOTAL VOTANTS		17				1
TOTAL VOIX		26				

Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20200310-DEL30-2020-DE
Date de télétransmission : 18/03/2020
Date de réception préfecture : 18/03/2020

DELIBERATION N°30/2020

Objet : DECISION MODIFICATIVE 01-2020

Madame Esther POTIN, chargée de gestion budgétaire et comptable à l'EPFL présente les modifications budgétaires à apporter suite à l'approbation du compte administratif et du compte de gestion 2019 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Augmentation des dépenses de fonctionnement :

Dépenses	6031	5 446 003,17 €
	60121	2 578 794,64 €
		8 024 797,81 €

Augmentation des recettes de fonctionnement :

Recettes	002	8 024 797,81 €
		8 024 797,81 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Augmentation des dépenses d'investissement :

Dépenses	001	5 634 583,47 €
	1641	5 446 003,17 €
		11 080 586,64 €

Augmentation des recettes d'investissement :

Recettes	1068	5 634 583,47 €
	312	5 446 003,17 €
		11 080 586,64 €

Aussi, l'EPFL de la Savoie étant coordinateur du groupement de l'outil MCMA cette année, celui-ci doit procéder à l'avance financière pour l'ensemble du groupement et refacturer aux EPFL concernés ; il est proposé la modification budgétaire ci-dessous :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Augmentation des dépenses de fonctionnement :

Dépenses	6156	13 000,00 €
	651	55 300,00 €
		68 300,00 €

Augmentation des recettes de fonctionnement :

Recettes	758	68 300,00 €
		68 300,00 €

Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20200310-DEL30-2020-DE
Date de télétransmission : 18/03/2020
Date de réception préfecture : 18/03/2020

DELIBERATION N°30/2020

Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré et à l'unanimité décide d'inscrire les inscriptions de crédits tels que présentées ci-dessus.

Philippe POURCHET est rappelé en séance.

VOTE :	
Pour	17
Contre	0
Abstentions	0

Le 18/03/2020
Le Président
Jean-Marc LÉOUTRE

